


CÉSECÉM



LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL,
ENVIRONNEMENTAL, DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION DE MARTINIQUE



#8| LES PRATIQUES DE CONSOMMATION DU LIVRE (INFORMATIONS NATIONALES)

En collaboration avec
la Direction des Affaires
Culturelles de la Martinique



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

Liberté Direction des
Égalité Affaires
Fraternité Culturelles



Télécharger le document



SOMMAIRE

Les pratiques d'achat	page : 4
Les pratiques de lecture	page : 4
Les pratiques de prêt : lecture publique.....	page : 4
Focus sur les pratiques autour du livre numérique	page : 5



LES PRATIQUES D'ACHAT

L'étude TNS-SOFRES de 2014 comptabilisait le nombre de personnes de 15 ans et plus ayant acheté au moins un livre imprimé dans l'année.

Évalué à 52.6% dans l'hexagone, ce chiffre descendait en moyenne à 40.2% dans les DOM, ce qui montrait la fragilité de la librairie ultramarine, avec toutefois le chiffre le plus haut pour la Martinique, à 48,7%.¹

En 2019, 52% des Français ont acheté au moins un livre.²

LES PRATIQUES DE LECTURE

Selon une étude publiée en 2019, 91% des Français de 15 ans et plus ont lu au moins un livre au cours de l'année. Au cours de cette même année, 26% d'entre eux ont lu de 1 à 4 livres, 40% de 5 à 19 livres et 25% ont lu plus de 20 livres.

Pour consulter la synthèse du Baromètre 2021 «Les Français et la Lecture», cliquer sur le lien suivant : <https://www.bdggest.com/images/pdf/Barometre2021.pdf>

LES PRATIQUES DE PRÊT : LECTURE PUBLIQUE

Le nombre de livres prêtés en bibliothèques municipales était de 279,5 millions en 2016 et de 846 000 en bibliothèques universitaires en 2017. Les achats de livres par les bibliothèques municipales représentent chaque année environ 8,4 millions de volumes, et 846 millions en bibliothèques universitaires.³

1 Enquête livre Martinique p.52

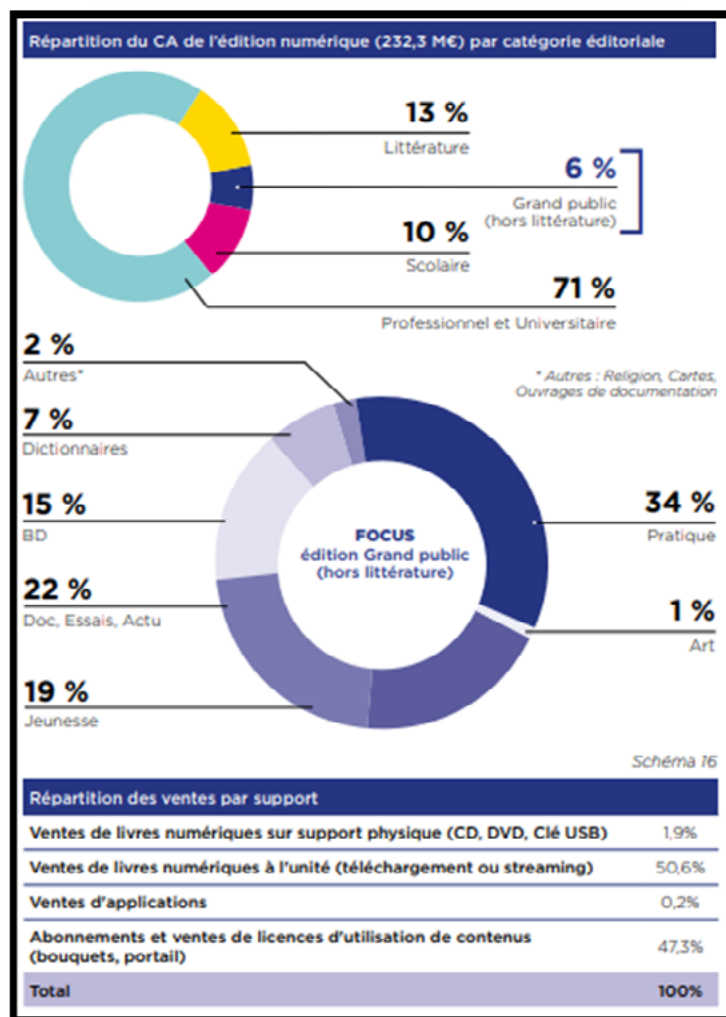
2 SNL : économie du livre ; le secteur du livre : chiffres-clés 2018-2019

3 SGDL, FILL, CNL, *Guide des auteurs de livres*, 2019, 16 p.

FOCUS SUR LES PRATIQUES AUTOUR DU LIVRE NUMÉRIQUE

La première raison d'achat de ce nouveau média est souvent la possibilité d'emporter avec soi (en voyage, par exemple) un grand nombre de livres sans avoir à en porter le poids. Par ailleurs, le confinement imposé par la crise sanitaire de la Covid-19 a fait exploser l'usage du livre numérique en France entre mars et mai 2020. On a enregistré par exemple plus de 3 millions de téléchargements d'ebooks gratuits en seulement 72 heures dans l'Hexagone.

- 2 millions de Français affirment avoir déjà lu un ebook
- 30% à 45% des livres sont désormais lus sous forme numérique (France 2018)
- 1 Français sur 4 a déjà lu un livre numérique
- 1 Français sur 6 déjà écouté un livre audio
- 34% des 15-24 ans et 29% des 25-34 ans sont des lecteurs d'œuvres au format numérique
- 12% des 65 sont des lecteurs d'œuvres au format numérique
- Le smartphone reste l'équipement le plus utilisé pour la lecture de livres numériques (42%) et de livres audio numériques (56%)
- 27% des lecteurs de livres numériques ont emprunté un livre numérique en bibliothèque (2020, 21% en 2019)
- 49% des lecteurs livres audio numériques ont emprunté un livre audio numérique en bibliothèque
- Le [roman policier](#) reste le genre de livre numérique le plus plébiscité
- 69% des livres de littérature sont lus sous format numérique
- 33% des [essais](#), sont lus sous format numérique
- 29% des [livres pratiques](#) sont lus sous format numérique
- Part du livre numérique est estimée à 8,42% du marché français en terme de chiffre d'affaires (France 2018)
- Part de marché du livre numérique s'est stabilisée autour de 20% aux U.S. À (en chiffre d'affaires). Elle y dépasse celle du livre de poche. (2018)



Pour le lecteur, le livre numérique présente les avantages suivants :

- Un accès plus facile aux livres : une liseuse se charge via Internet. Où que vous soyez dans le monde vous pouvez obtenir votre livre en moins d'une minute.
- Un prix plus abordable : les livres numériques ne coûtent rien en impression, rien en transport et presque rien en stockage. Ils ne s'épuisent pas et ne nécessitent donc pas de rééditions. Résultat : les éditeurs peuvent baisser leurs prix et c'est ce que l'on constate sur la plupart des marchés : de 20% à 30% moins cher qu'un livre papier en France, ils sont presque à 50% de ce prix sur le marché américain où la concurrence est plus rude. Les nouveautés et les best-sellers sont proposés à un prix très proche de la version papier.

- Une navigation de type numérique : possibilité de lancer une recherche sur un mot ou une expression, d'accéder à un chapitre particulier par un simple clic sur une ligne du sommaire, de consulter un dictionnaire intégré pour obtenir la définition d'un mot inconnu ou sa traduction dans une autre langue, etc. La plupart des liseuses offrent également la possibilité de prendre des notes que l'on peut ensuite partager avec d'autres lecteurs.
- La possibilité d'étendre leurs catalogues à moindre coût : les frais de production baissent à tel point qu'il devient possible de publier des livres dont le potentiel de vente est très incertain.

[Pour information, la loi sur le prix du livre numérique quant à elle, est entrée en vigueur le 11 novembre 2011. En savoir plus sur : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORF-TEXT000024079563/](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORF-TEXT000024079563/)

Pour la plupart des éditeurs français, l'arrivée de ce nouveau média soulève de nombreuses craintes :

- Le piratage
- L'émergence d'une forte concurrence sauvage (il est possible de produire un livre numérique avec très peu de moyen et d'investissements)
- La remise en question des acquis existants (nécessité de s'adapter à de nouvelles règles).

Cependant, le livre numérique peut offrir aux éditeurs :

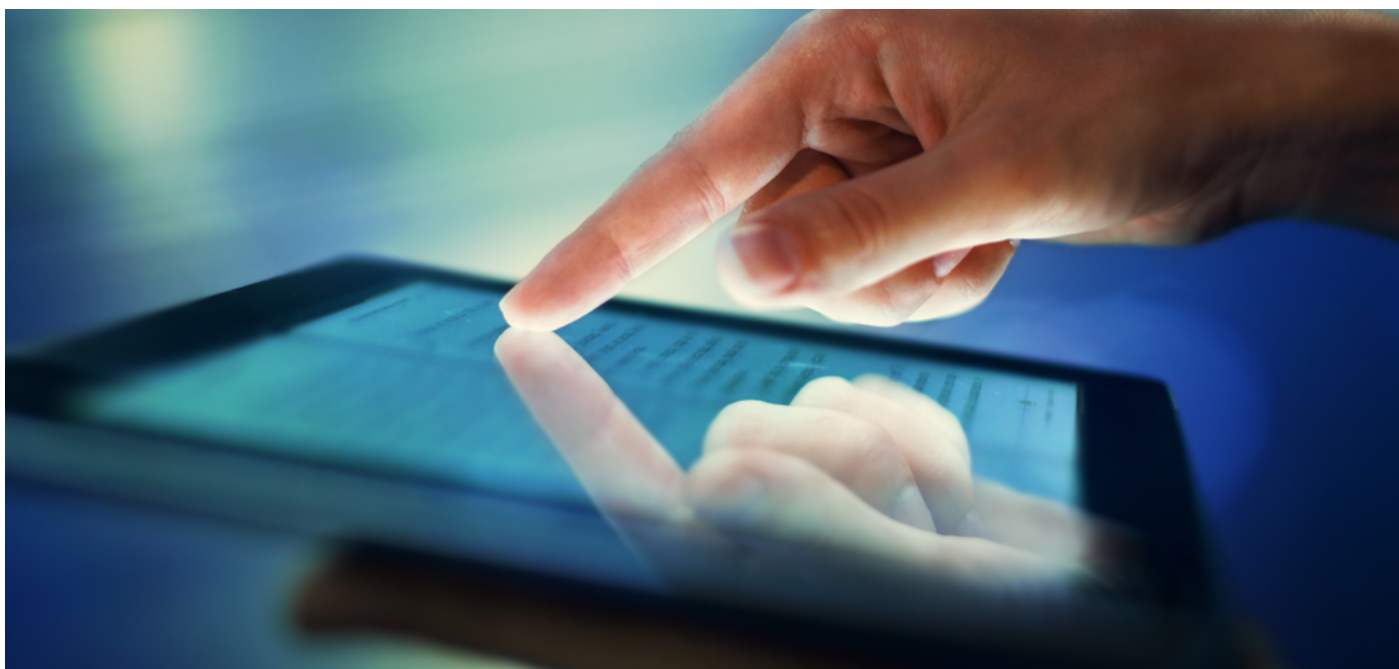
- La possibilité d'être distribué à tout un ensemble d'une communauté de langue dans l'ensemble du monde francophone, sans aucun frais de livraison :

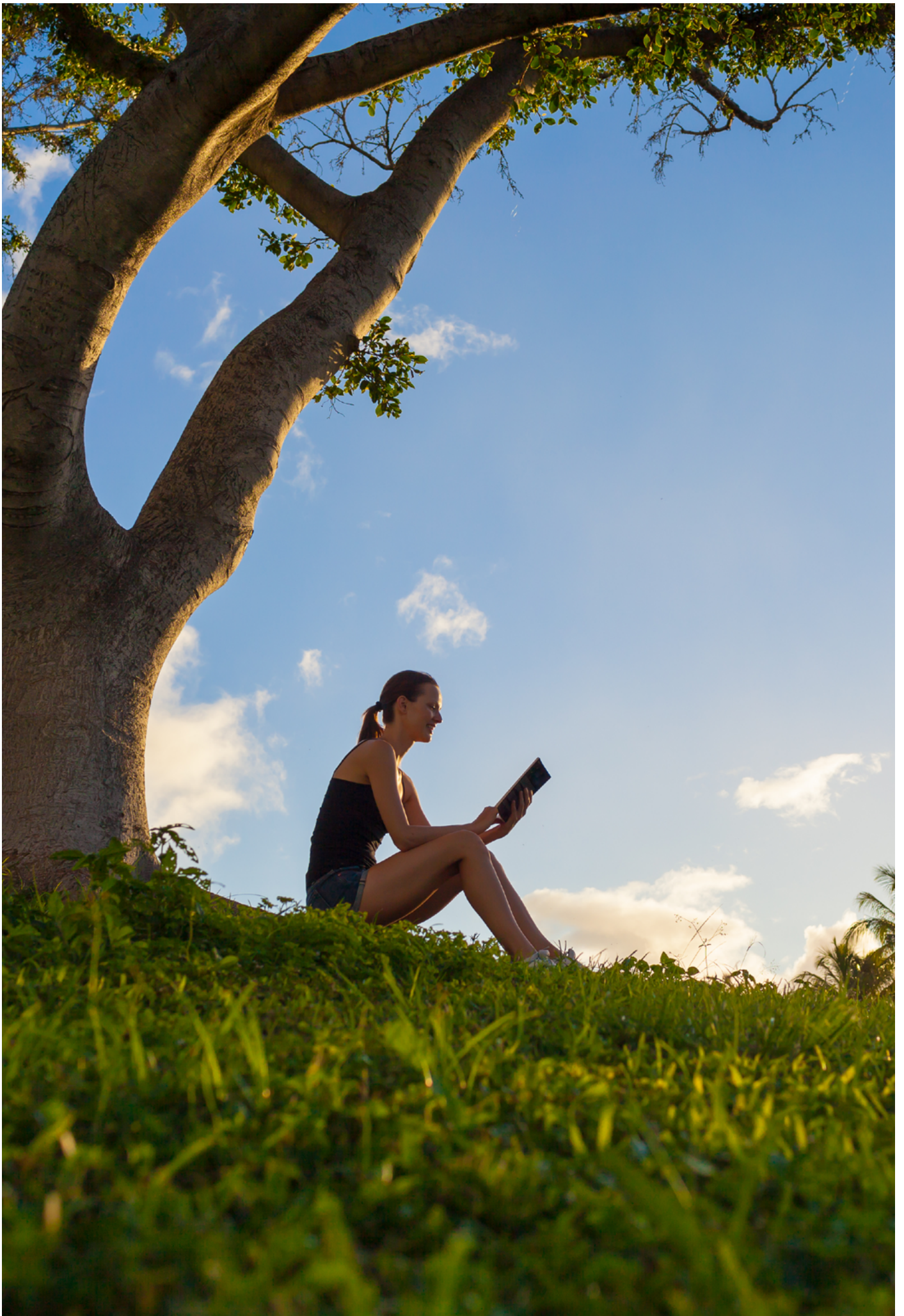
La transformation de revenus en «rente» : un livre numérique n'est jamais épuisé. La notion de «réédition» disparaît donc avec ce nouveau média. Une fois le travail d'édition réalisé, un livre peut générer des revenus pendant une durée infinie sans qu'il ne soit jamais nécessaire d'y réinvestir le moindre effort.

Pour les auteurs, le livre numérique ouvre de nouvelles perspectives, notamment lors d'un refus du manuscrit par les circuits classiques, en permettant :

- **De se lancer en premier lieu avec la version numérique d'un livre et de ne lancer son impression qu'en cas de réussite sur ce secteur.**
- **De se lancer dans l'autopublication avec un investissement très faible presque nul**

Attention toutefois, l'autopublication ne garantit pas pour autant que les ventes seront au rendez-vous. Le soutien d'un éditeur aguerrri reste donc plus que jamais précieux pour ne pas voir un livre se «noyer» dans un marché encore plus ouvert à la diversité.







CÉSECÉM



LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL,
ENVIRONNEMENTAL, DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION DE MARTINIQUE

www.cesecem.mq

